



Paris, le 2 mai 2023, 17h45

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 8 JUIN 2023  
MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES**

Les actionnaires de Rubis sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

jeudi 8 juin 2023 à 14 heures  
à Eurosites Salle Wagram- 39, avenue de Wagram - 75017 Paris

Les actionnaires peuvent dès à présent adresser leurs questions écrites par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique ([ag@rubis.fr](mailto:ag@rubis.fr)) en justifiant de leur qualité d'actionnaire au moyen d'une attestation d'inscription en compte de leurs actions. Les questions pourront être reçues jusqu'au vendredi 2 juin 2023.

L'ordre du jour, le projet de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée sont détaillés dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (Balo) du 28 avril 2023 qui est également disponible sur le site internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr) sous la rubrique « Actionnaires - Assemblée Générale - Assemblée Générale 2023 »). L'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales et au Balo le 17 mai 2023.

Les documents et informations relatives à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et sont disponibles sur le site internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr) sous la rubrique « Actionnaires - Assemblée Générale - Assemblée Générale 2023 »).

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en intégralité sur le site internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)).



---

**Contact**

RUBIS – Direction juridique  
Tél : 01 44 17 95 95